

# Les Plaines d'Incourt

## Projet d'accueil pour les plaines de vacances

Les activités organisées par les plaines d'Incourt lors des vacances scolaires ont pour mission d'être en adéquation avec les exigences du **décret relatif au Centres de vacances**.

### Objectifs généraux :

Ce projet pédagogique est centré principalement sur l'enfant, individu en développement avec un potentiel et une personnalité qui lui sont propres. Les activités menées dans nos plaines de vacances veilleront à rencontrer les objectifs généraux suivants :

- Le développement physique par des activités variées et adaptées à l'âge, à la motivation, aux capacités et aux besoins de chaque enfant, dans la mesure du possible en plein air. Ces activités permettent autant le divertissement que le développement des capacités, avec un esprit de fair-play et d'entraide. Elles s'inscrivent également dans l'apprentissage d'une hygiène de vie saine et équilibrée.

- Le développement physiologique par une attention particulière aux besoins vitaux tels que: boire, manger, respirer, bouger, se reposer...
- La créativité par des activités qui favorisent l'imagination, la liberté d'expression et le plaisir. L'enfant est considéré comme étant acteur de ses activités au sein d'un cadre adapté mis à sa disposition. L'apprentissage de différentes techniques permet à l'enfant de s'exprimer et de se connaître en tenant compte de ses aptitudes et de ses limites.
- L'intégration sociale, par l'acceptation de la différence et des limites de chacun. Il s'agit également de contribuer à l'apprentissage de la confiance en soi et aux autres, de construire et de se construire ensemble.
- La citoyenneté par l'explication et la mise en application d'un ensemble de règles cohérentes et de valeurs communes basées sur l'entraide, la solidarité, le respect et l'acceptation des autres ainsi que la liberté d'expression dans un esprit de réciprocité et de responsabilité.
- Respecter l'égalité des chances pour tous les enfants dans l'accès aux activités (ex : accueil possible prévu pour des enfants porteurs d'un handicap ainsi que des enfants issus de culture différente...), éviter toutes formes de discrimination et intégrer de façon harmonieuse les enfants ayant des besoins spécifiques dans le respect de leurs différences,
- Préserver et encourager le désir de découvrir de l'enfant en organisant un espace de vie adapté à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et en lui donnant accès à des activités diversifiées propices à son développement cognitif, social, affectif et psychomoteur,
- Préserver la notion de temps libre,
- Ne pas limiter l'accès aux activités par le montant de la participation financière,

- Etablir une relation privilégiée avec les personnes qui confient l'enfant, dans le souci de développer et d'encourager la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant, Permettre aux enfants de s'exprimer personnellement et spontanément et à favoriser le développement de la confiance en soi, de l'autonomie et de la socialisation.
- Favoriser les relations avec les collectivités et associations locales.
- Offrir à l'enfant une alternance de moments de détente, de découvertes, de jeux et d'apprentissages, tant sur le plan cognitif que psychomoteur. La créativité sera toujours favorisée dans le plus grand respect de la diversité des apports de chacun.

Les objectifs ci-dessus sont indéniablement liés et contribuent, chacun à leur façon, à l'équilibre et à l'épanouissement psychoaffectif et physique de l'enfant, de même qu'ils respectent son potentiel et sa personnalité. Le projet pédagogique entre en action chaque jour à travers les différentes activités proposées et c'est ce qui marque l'identité de notre centre. Il n'est pas qu'un simple espace d'accueil ou de garderie mais un véritable projet, pensé longtemps à l'avance, au sein duquel l'enfant est l'acteur principal.

### **Les activités**

Nous distinguerons 4 types d'activités qui doivent faire partie de la semaine de l'enfant. Les intervenants extérieurs seront choisis en priorité parmi les associations communales ayant le même public afin de permettre à celles-ci de se mettre en avant.

### **L'activité ludique**

Elle est le moteur principal de l'animation. Mais il ne nous semble pas nécessaire de faire des "jeux", à tout prix ; en effet, l'enfant bien dans sa peau joue spontanément ; c'est d'ailleurs son activité principale. Il faut donc équilibrer le jeu structuré : que l'animateur organise, si possible avec les enfants, et les phases de jeu non-structuré.

Un enfant participe ou ne participe pas, c'est son choix et, donc, sa liberté. A l'animateur de se poser des questions si de nombreux enfants (ou toujours le même enfant) ne participent pas aux jeux proposés.

Exemples de jeux : ceux qui aident à la connaissance mutuelle des enfants du groupe, ballons, piste, jeux de société et de solidarité, ...

Il est clair qu'un moment non structuré ne signifie pas le repos de l'animateur ; il reste avec les enfants, participe à leurs jeux et gère les conflits éventuels.

### **L'activité créative**

La créativité de l'enfant ne doit pas être "parfaite" aux yeux de l'adulte. L'important est que l'enfant soit content du résultat. Il n'est donc pas nécessaire de terminer le bricolage d'un enfant, ni de préparer les ateliers de manière telle que la créativité de l'enfant ne puisse s'exprimer.

Exemples : peinture aux doigts, plâtre, chants et contes, danses, activités nature, collages, masques, graffiti,...

### **L'activité culturelle**

Elle est prise dans son sens le plus large possible : tout ce qui forme l'enfant dans le cadre de sa vie sociale et de ses expressions artistiques. Cela met sur le même pied une visite au Musée que celle d'une ferme... Pour l'enfant, il s'agit d'un tout dans lequel il va puiser des connaissances qui deviendront plus tard son bagage culturel.

Exemples : rencontre avec un artisan, spectacles jeune public ; ...

Ce type d'activité ne peut-être continue, mais elle peut être le point de départ ou l'aboutissement d'une animation à thème;

Par les visites et activités culturelles extérieures, l'enfant se forge, petit à petit, un esprit critique. Il constate et analyse les diverses expressions culturelles, il acquiert le sens de la tolérance et de la différence. Le rôle de l'animateur est, ici, primordial : relever les questions des enfants, en discuter avec eux et profiter de ces moments pour compléter cette initiation à la citoyenneté par d'autres activités, créatives, par exemple.

### **L'activité physique et sportive**

Les vacances peuvent être un moment choisi pour ce type d'initiation.

Les animateurs proposent aux enfants des jeux sportifs (ballons) mais aussi, pour les plus grands, des initiations à différents sports : mini basket, tennis, volley, badminton,... et pour les plus jeunes : jeux psychomoteurs et rythmiques.

L'activité physique développe chez l'enfant, la connaissance de son corps et de sa place dans l'espace, la solidarité d'équipe, la continuité dans l'effort, etc.

Les activités sportives sont aussi l'occasion de rencontres avec d'autres groupes d'enfants.

### **Activités proposées : Exemples d'activités (liste non exhaustive) :**

Activité culinaire, contes, activité culturelle, sport, activité artistique,... :

- Initiation à différents sports : - Favoriser la participation à des activités sportives ; - Découvrir de nouveaux sports ; - Développer la coordination physique ; affiner les mouvements ; maîtriser et coordonner des mouvements ; se repérer dans l'espace ; - Dominer son corps - Développer l'esprit d'équipe ; - Se défouler ; - Répondre à des consignes ; - Ajuster ses actions ; - Respecter des règles ;
- Jeux de plein air, grands jeux, jeux d'intérieur, jeux de société : - Développer la collaboration ; - Développer l'esprit d'équipe (encourager l'autre, se surpasser, ...) ; - Développer le fair-play ; - S'amuser ; - Participer à des activités variées ; - Elaborer des tactiques ; - S'organiser ; - Utiliser son corps comme moyen d'expression ; - Ecouter, comprendre et exécuter des consignes ; - Respecter des règles ; - Savoir gérer le temps ;
- Bricolage : - Développer la créativité ; - Découvrir et expérimenter différentes techniques ; - Créer avec du matériel de récupération ;
- Comptines et chansons : - Moduler sa voix ; - Reproduire un rythme ; - Mémoriser des paroles ; - Se déplacer en rythme ; - Inventer des paroles ;
- Sortir du cadre de la plaine (ballade vélo, marché de Jodoigne, ...) : - Respecter le code de la route ; - Etre attentif à la circulation ; Etre respectueux de son environnement ;

- Tour de parole en début et fin de journée : - Faire la transition entre maison et plaine/ plaine et maison ; - S'exprimer ; - Se décharger ; - Donner son avis ; - Ecouter l'autre ; - Respecter l'autre ; ne pas le juger ;
- Jeux de coopération ; Susciter le goût de la vie en groupe ;
- Organisation du temps du repas : - Prendre des habitudes d'hygiène en se lavant les mains ; Prendre des habitudes d'alimentation saine en instaurant un programme de collations saines ; Prendre conscience que boire de l'eau est essentiel ; Manger dans le calme ; Partager un moment convivial avec les animateurs ; Participer au rangement du lieu ; Tri des déchets : Adopter un comportement citoyen ; Respecter l'environnement ; Essayer de produire le moins de déchets possible.

### **Accueil des enfants et de leurs parents :**

L'accueil des enfants et de leurs parents se fera dans l'esprit de convivialité propre à l'approche rurale de notre commune.

Si l'enfant est le principal concerné par l'animation, le rôle des parents n'est pas à négliger.

Ce sont eux qui, au départ, amèneront l'enfant à considérer les activités de manière positive. Ce sont eux qui devront faire le lien entre la plaine et la famille. D'où l'intérêt d'un contact entre les organisateurs et les parents. Au moment de l'inscription ou de l'accueil pour diminuer certaines craintes, pour responsabiliser les parents face à l'animation (il ne s'agit pas d'une garderie, il y a des horaires à respecter,...) et pour les motiver à établir une relation avec les animateurs. Cette relation est la base d'un "contrat de confiance" qui doit lier les organisateurs et animateurs aux parents. Elle permettra une meilleure compréhension mutuelle et une approche plus adéquate de l'enfant, de part et d'autre. Durant la(les) semaine(s) d'animation, cette relation est prolongée par le contact quotidien indispensable, le matin et le soir, entre l'animateur et le parent.

Le projet pédagogique ainsi que le règlement d'ordre intérieur sont à leur disposition pour consultation.

## Organisation de la plaine

### Encadrement

#### Personnel

L'équipe de coordination organise le séjour des enfants qui lui sont confiés dans les meilleures conditions possibles. Elle veille au bon déroulement des activités et gère le personnel d'animation.

Son rôle est de stimuler et encourager les animateurs à mettre en pratique le projet d'accueil. Mais aussi de régler les conflits éventuels entre animateurs ou avec des parents afin de créer un climat de confiance où le dialogue et le respect sont possibles.

En fin de semaine, des évaluations sont organisées dans le but est de transmettre leur savoir et expérience afin d'offrir aux animateurs une formation continue.

Les réunions sont aussi l'occasion d'établir un dialogue constructif menant au débat et permettant l'évolution du projet pédagogique à une réalité de terrain.

Les coordinateurs sont également chargés de l'élaboration des documents administratifs et veillent au respect des normes d'encadrement et à la tenue du registre de présence des enfants.

Le personnel d'animation organise les différentes activités. La qualification du personnel d'animation respecte également les prescriptions du décret du 17 mai 1999, à savoir 1 animateur breveté sur 3.

Rôle du personnel d'animation :

A) Celui-ci aura un rôle d'organisateur.

B) Il sera l'interlocuteur privilégié de l'enfant afin de lui garantir toute la stabilité et l'équilibre nécessaires.

Il respectera le rythme de celui-ci et favorisera son autonomie.

C) L'animateur aura un véritable rôle d'accueillant en favorisant la transition entre la cellule familiale et le monde de la plaine.

D) L'animateur sera le porte-parole des enfants de son groupe vis-à-vis des autres et aura une attention individualisée pour détecter des problèmes particuliers (enfant négligé, poux, ...)

E) L'animateur garantit le respect de soi, des autres et de l'environnement en fixant dès le départ aux enfants des limites et des interdits clairs.

F) L'animateur mettra tout en œuvre pour prévenir tout conflit et interviendra le cas échéant en s'en référant aux coordinateurs.

Chaque début et fin de journée les animateurs se réuniront avec les enfants afin de développer la vie en groupe et exprimer son ressenti par rapport à la journée.

L'animateur se chargeant de l'accueil sera présent ¼ heure avant l'heure de début pour accueillir chaque enfant et le parent qui l'accompagne. Cela permettra le contact, la mise en confiance et l'échange entre le parent et l'animateur. A la fin de la journée, les événements marquants de la journée seront répercutés à la personne qui prend en charge l'enfant.

Gérer un groupe d'enfants, travailler en équipe, partager des activités avec des collègues, se plier à des consignes strictes tout en développant sa créativité, voilà de nombreux défis que le jeune animateur va relever.

### **Collations saine**

Les parents sont sensibilisés pour une meilleure collation pour l'enfant. Les enfants reçoivent des fruits, de l'eau, des produits laitiers,... leur permettant de se nourrir sainement.

### **Matériel**

La plaine a à disposition, une grande variété de matériel pédagogique qui permet aux animateurs de diversifier les bricolages.

Du matériel sportif est disponible en bonne quantité (ballons de football, ballons sauteurs pour les petits, échasses, cerceaux, ...), des jeux de société, des ustensiles pour la cuisine, ...



## Modalités pratiques

### Les 3 premières semaines de juillet

La Plaine accueille les enfants de 3 à 13 ans répartis en 3 groupes :

- **Petits** : de 3 à 6 ans, subdivisé en 2 groupes 3/4 ans et 5/6 ans.

- **Moyens** : de 6 à 8 ans

- **Grands** : de 9 à 12 ans

### *Préparation de la plaine:*

- Les 2 coordinatrices se réunissent dès le mois de janvier pour préparer la plaine.

- 2 réunions sont organisées avec l'équipe avant le début de la plaine :

la première début mai permet de se retrouver et de faire connaissance avec les nouveaux venus, la seconde fin juin, sert à organiser les animations.

- Chaque vendredi, une réunion a lieu en fin de journée afin de faire le point sur la semaine écoulée et de préparer la suivante.

- Chaque fin de journée, une petite réunion est établie afin de mettre les choses au point, pour éviter les conflits, malentendus...

### *L'encadrement :*

- Les enfants sont encadrés en respect avec les normes imposées par l'ONE :

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

- Engagement d'animateurs qualifiés (brevetés ou en cours de formation à l'animation – étudiant dans un domaine de l'éducation, la pédagogie, la psychologie, ...) ; engagement de maximum 1/3 de jeunes de 16ans sans expérience professionnelle ou qualification.
- Engagement d'animateurs résidant dans l'entité : impliquer les jeunes dans la vie du village.

### ***Organisation générale :***

- Les enfants sont pris en charge de 8h30 à 16h au tarif suivant :

26€/semaine pour les enfants de l'entité ou fréquentant une école de l'entité

35€/semaine pour les autres.

Le tarif est dégressif pour les enfants vivant sous le même toit. Le 4<sup>ème</sup> enfant est gratuit.

- Un accueil est organisé et assuré par un animateur le matin dès 7h30 et le soir jusque 18h au prix de : forfait 7.50€/ enfant/ semaine ou 0.50€/ ¼ h entamé.

- Aucune valeur supplémentaire n'est demandée aux parents.

- Une coordinatrice est présente le matin pour l'accueil des enfants et leurs parents le 1<sup>er</sup> jour de semaine.

Une coordinatrice est sur le site toute la journée et le soir pour les parents qui viennent rechercher leur(s) enfant(s)

### **Infrastrure**

La Plaine se déroule au sein de l'école communale.

### **Santé**

La plaine possède plusieurs boîtes de secours ce qui permet d'en emporter lors d'activités extérieures. Ainsi qu'un guide avec des conseils de soins. Une farde

'BOBOS' est toujours présente sur les lieux afin d'y inscrire les éventuels incidents.  
Les fiches santé des enfants sont accessibles par tous.

## **Les autres périodes de vacances scolaires :**

### **Préparation de la plaine**

Le programme annuel des plaines est déterminé chaque début d'année scolaire. Ce qui permet de programmer des réunions de travail pour préparer en équipe les activités proposées lors de ces dites plaines. La préparation se fait à travers un Projet Pédagogique défini, élaboré par les coordinateurs des différents sites, que les animateurs s'approprient et traduisent au travers des programmes d'activités et d'animations mis concrètement en place. Celles-ci devront être diversifiées et originales. Le projet se déroulera sous la supervision d'un coordinateur. L'objectif est d'atteindre une qualité optimale tant sur le plan de l'organisation pratique et de la sécurité que sur le plan didactique et relationnel. Le programme journalier de la plaine se présente sous forme de fiches avec les différentes activités, les alternatives selon la météo, les activités menées par les animateurs.

Les activités se déroulent de 9h à 16h (avec possibilité d'accueil, sur inscription le 1<sup>er</sup> jour de stage, dès 8h et jusqu'à 17h) à l' « Espace Jean-Pierre Corlier » - Site de la Carrière à Opprebais.

Les activités ont lieu en externat et occasionnellement en séjours résidentiels. Elles s'adressent aux enfants et aux jeunes de 2.5 ans à 12 ans.

L'encadrement est assuré par les animateurs du Service jeunesse de la Commune en collaboration ponctuelle avec des animateurs extérieurs.

Les activités sont organisées pour des groupes de 20 à 40 enfants en règle générale.

Les enfants seront encadrés par du personnel qualifié et en nombre suffisant.

L'encadrement se composera de :

- . un(e) responsable de plaine, coordinateur (trice);
- . des animateurs et animatrices ;
- . des étudiant(e)s en cours de formation pédagogique (éducateurs, instituteurs, institutrices primaires ou maternels, puériculteurs, puéricultrices, ...) engagés sous contrat de bénévole ou étudiant.

La formation sera donc un critère de choix du personnel d'encadrement.

Les normes d'encadrement seront celles édictées par la Communauté française pour les plaines de vacances : 1 moniteur (trice) par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans et un moniteur (trice) par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans. 1 moniteur (trice) sur trois doit être breveté-e

Le/la coordinateur/trice du projet est toujours présent sur les lieux afin de veiller au bon déroulement de la plaine.

L'inscription à la plaine se fera à la semaine pour une meilleure cohérence et un meilleur suivi des activités. 12€/ jour collations saines comprises (fruits, céréales, pain, produits laitiers et eau à volonté). Les désistements sans raison ne donneront pas suite à des remboursements. Cependant, un enfant malade, ou autre raison majeure sont des raisons permettant le remboursement des journées non prestées.

### **Infrastrure**

La Commune met à disposition un bâtiment situé dans un site fermé au bord d'un parcours de santé, d'une plaine de jeux, d'espaces verts et de terrains de sport. Ce nouveau bâtiment permet l'accueil des enfants dans de très bonnes conditions.

Le rez-de-chaussée comprend une grande salle, une petite salle, une cuisine, 4 pièces de rangement, des sanitaires et un hall d'entrée. Le premier étage un espace équipé de baby-foot, billard,... divers jeux, une terrasse, une salle avec stores occultant, des sanitaires, le bureau du coordinateur et celui des animateurs.

Le mobilier est adapté au public accueilli : chaises de maternelles, lits de sieste,...

### **Santé**

La plaine possède plusieurs boîtes de secours ce qui permet d'en emporter lors d'activités extérieures. Ainsi qu'un guide avec des conseils de soins. Une farde 'BOBOS' est toujours présente sur les lieux afin d'y inscrire les éventuels incidents. Les fiches santé des enfants sont accessibles par tous.

# Les Plaines d'Incourt

## Projet éducatif pour les plaines de vacances

### 1. Solidarité, coopération, entraide

Il n'est pas toujours simple de jouer ensemble. Si la compétition est présente dans bien des moments, l'animateur cultive la coopération lors des activités organisées. C'est l'union de la force et des qualités de tous qui permet au groupe de « gagner ».

L'animateur veille à ce qu'aucun enfant ne reste seul. Il favorise l'esprit d'équipe et les activités de groupe. Il propose aux enfants de s'aider l'un l'autre en fonction des capacités de chacun.

### 2. Communication entre enfants, enfants et animateurs, animateurs et parents

Avant la plaine, le coordinateur est disponible pour répondre aux demandes, donner des précisions aux parents. Ses coordonnées sont précisées sur le document d'inscription. Le projet pédagogique est à disposition des parents. Le 1<sup>er</sup> jour de la semaine, un document est remis aux parents avec les coordonnées de contact, un mot de bienvenue, un appel à la collation saine, le nom des animateurs, toutes informations utiles pour la bonne organisation des activités de la semaine et le bien-être des enfants. Le coordinateur est à l'écoute des parents et des enfants. Des temps formels sont prévus pour les échanges avec les animateurs, les enfants et les parents. Chaque matin et fin de journée, les enfants participent à un tour de paroles. Cela permet aux

enfants de se connaître, d'exprimer leurs émotions, humeurs, ressentis et de s'exprimer sur les activités qui leur sont proposées. Pour les plus petits des émoticônes peuvent être utilisés comme support pour s'exprimer. La communication entre les enfants est favorisée lors des jeux. L'animateur qui accueille l'enfant et les parents est accessible, à l'écoute et relaie l'information au coordinateur ou animateur si quelqu'un d'autre est concerné.

### **3. Respect de soi, des autres et de l'environnement**

Le respect, des choses et des personnes, est une valeur importante de la vie en groupe. Les vacances sont l'occasion de partir à la découverte des autres, dans un esprit d'ouverture et de collaboration. Les plaines de vacances offrent également un espace de citoyenneté et de responsabilités aux jeunes qui encadrent et animent les enfants. Les vacances proposées au sein de la plaine ont la caractéristique de se vivre en groupe. Le groupe est à la fois une richesse et une limite à la liberté individuelle. Des règles sont construites ensemble pour une vie agréable... Un espace-temps est organisé pour aller à la rencontre de l'autre dans ses différences, d'âge, de culture ou de vie. Lors d'activités particulières, l'enfant porte une tenue adéquate. (Ex : atelier peinture, port du tablier). L'animateur met des choses en place afin de favoriser la bonne organisation des affaires de chaque enfant. La plaine conseille aux parents de privilégier une alimentation équilibrée pour les pique-niques et les collations. Si ce n'est pas le cas, l'animateur sensibilise l'enfant. L'animateur veille au bon langage et le respect physique entre les enfants. En cas de conflits, ceux-ci peuvent être discutés en tour de parole. En veillant bien que l'enfant parle en « je » et que chacun s'écoute. L'animateur félicite, encourage et motive l'enfant afin de lui donner confiance en lieu. Lorsqu'un enfant est plus dissipé, l'animateur le valorise en lui donnant une place valorisante. (Ex : chef de jeu avec l'animateur). L'animateur favorise l'estime de soi.



#### **4. Santé**

L'animateur consulte la fiche santé des enfants afin de répondre au mieux à ses besoins. Une trousse de secours est à disposition des animateurs. Les plaies sont nettoyées à l'eau et chaque douleur est prise en compte.

L'animateur note les plaintes et/ou les interventions directement dans la farde 'Bobos'. Celle-ci permet en outre de pouvoir communiquer aux parents les 'bobos' de leur enfant. En cas d'accident, l'animateur ayant l'enfant en charge prévient immédiatement le coordinateur qui se rendra sur les lieux et jugera s'il est nécessaire de prévenir un médecin ou les parents. Si besoin est le coordinateur prendra le blessé/malade en charge et désignera un responsable qui prendra sa place à la tête de l'implantation de plaine.

#### **5. Sécurité physique et affective**

Chaque enfant est une personne à part entière. Il est au centre de ses loisirs et a droit à un cadre sécurisant adapté à ses besoins. L'autonomie nécessite la responsabilisation de l'enfant afin qu'il soit amené à gérer ses loisirs et ses actes. Un climat de confiance et de sécurité est indispensable au sein de la plaine pour permettre l'accès à cet apprentissage... Le cadre de la plaine permet à chaque groupe de vivre des activités sécurisées dehors, comme à l'intérieur. Chaque sous-groupe dispose de « son » local. Cela permet de vivre effectivement dans des groupes à dimension humaine en respectant le rythme de chacun. Un animateur est toujours présent près des enfants. Il délimite les zones de jeux, instaure des règles de sécurité. L'écoute et le dialogue de l'enfant sont favorisés.

#### **6. Rythme de l'enfant**

Le temps des vacances est un temps de ressourcement et de récréation. Le plaisir, la découverte et l'amusement y ont une place primordiale. Les journées de pleine alternent des temps d'activités structurées et des temps libres. Ceux-ci ne sont pas des temps morts mais des moments qui permettent à l'enfant de souffler et de gérer ses propres envies. Les temps libres font partie des temps d'animation durant lesquels les animateurs sont présents. A ce moment, ils sont particulièrement à l'écoute des enfants. Cette organisation doit permettre à tous de garder un rythme de vacances... Dans ce cadre, la sieste des plus jeunes est organisée pour respecter les besoins et le rythme de chaque enfant. Elle n'est pas imposée. Les activités de l'après-midi sont prévues pour que des enfants puissent s'y intégrer progressivement à leur réveil.

## **7. Attentes et besoins de l'enfant**

Il est primordial que les enfants puissent être acteurs de la pleine en participant ponctuellement à des choix et des décisions. Des activités sont néanmoins proposées par l'équipe d'animation invitant chaque enfant à participer activement. Nouvelles têtes, nouveaux lieux, nouvelles habitudes, nouveaux jeux... Pour que l'enfant vive ces moments de manière positive, une attention particulière est portée sur l'accueil de chacun. Cela se vit lors de l'arrivée le matin mais aussi lors des regroupements en sous-groupes, au moment des repas... Pendant la pleine, l'enfant est accueilli individuellement et dans son groupe. L'accueil du matin comme celui du soir se veut convivial au sein duquel l'enfant peut librement agir dans un espace sécurisé.

# Les Plaines d'Incourt

## En pratique

### Site « Ecole Opprebais »

#### 1. Inscriptions

Les informations concernant la plaine sont transmises par le cartable et le journal d'information de la Commune.

Les inscriptions se font lors de permanences le mercredi après-midi et samedi après-midi.

Les parents ont donc un contact direct avec les coordinatrices à l'inscription. Cela permet un soutien à la parentalité privilégié et un meilleur accompagnement de l'enfant.

Les enfants sont inscrits par semaine.

Le montant de l'inscription ne peut être un frein à la participation. La coordinatrice accompagne les parents qui le désirent pour introduire une demande de participation financière soit auprès du CPAS, soit SAJ, SPJ,... en fonction de chaque situation.

Certains parents demandent un plan d'apurement auprès de l'asbl. La gratuité n'est pas pratiquée mais un montant symbolique peut être demandé en cas de situations extrêmes.

#### 2. Equipe

En fonction du nombre de participants inscrits, l'équipe est établie. Les normes d'encadrement de l'One sont respectées. Dans l'hypothèse d'enfant en situation d'handicap, les contacts sont pris avec CARAVELLE pour l'accompagnement de l'enfant et de l'équipe éducative.

Lors de la réunion de préparation, les animateurs déterminent un thème/semaine. Celui-ci est le fil conducteur des activités, animations, sorties... proposées.

Le weekend précédent les 3 semaines de pleine, les animateurs « transforment » les classes, réfectoire,... en accueil de vacances. Tout est remis en ordre en fin de pleine.

Un espace central est dédié à l'espace commun de l'équipe (infirmerie, lieu de réunion,...). La coordinatrice y est présente tant pour les animateurs, les parents que les enfants. Les animateurs s'y retrouvent le temps de midi. On peut aussi y accueillir les enfants malades, blessés, en besoin,...

Chaque jour entre 16h15 et 17h, une réunion débriefing de la journée est prévue.

Le projet pédagogique est connu de tous.

Chaque année le focus de l'One est discuté en réunion d'équipe.

Un pv global est établi chaque année sur base des réunions d'équipe. Celui-ci est utilisé l'année d'après comme base de réflexion.

### 3. Sur le terrain

Le premier jour de chaque semaine, les parents et enfants sont accueillis par la coordinatrice.

Accueil matin et soir : Le nombre d'animateurs varie en fonction du nombre d'enfants présents.

Les animateurs ont un listing reprenant les données des enfants : nom-prénom, date de naissance, allergies, autres, présence, infos utiles.

Les animateurs prennent en charge leurs groupes. Les aliments sont mis au frigo dans leur espace. Les présences sont prises. Les enfants font un tour de parole (humeur du jour, envies, organisation d'activités, informations importantes,....). En fin de journée, un tour de parole est à nouveau proposé. En cas de situations particulières, la coordinatrice peut y être invitée.

Les animateurs, les coordinatrices, les parents et les enfants établissent ensemble une cohésion d'accueil basée sur le respect de chacun, les valeurs communes, la différence, la liberté des vacances, ....

Lors de la reprise des enfants, le parent peut spontanément avoir un contact privilégié avec l'animateur et la coordinatrice. Au moment des accueils avant et après journée, un débriefing est fait à l'animateur accueillant.

Les activités sont proposées, discutées avec les enfants. Le programme de la journée ne peut être rigide. Il doit être adapté en fonction de la météo, des envies des enfants, des imprévus,... La co-construction de la journée, animateurs-enfants, est privilégiée. Certaines activités sont construites entre plusieurs groupes.

Le vendredi de la 2<sup>ème</sup> semaine, il y a la fête de la plaine. Les enfants qui participent aux plaines de l'année scolaire en cours sont conviés avec leur famille. C'est un moment de détente, châteaux gonflables, kicker géant (parents-enfants), barbecue, musique, dance, sports divers y sont proposés. Ces instants permettent une approche différente, plus relax entre les adultes, les enfants et les enfants avec les adultes.

Les coordinatrices veillent au bon fonctionnement tant administratif que pédagogique. Elles accompagnent les animateurs, recadrent, proposent, écoutent, relaient,...

Lors de sorties, les enfants portent les t-shirts et les chapeaux de la plaine.

Les locaux sont adaptés en fonction des besoins des enfants. Les chaises, tables, jeux, espaces de détente ou repos, ..... sont proposés en fonction de l'âge et du nombre d'enfants. Chaque groupe a son frigo.

## **Site « Espace Corlier »**

### **1. Inscriptions**

Les informations concernant la plaine sont transmises par le cartable et le journal d'information de la Commune.

Les inscriptions se font sur le site internet [www.1315.be](http://www.1315.be).

Les parents ont un contact direct avec la coordinatrice chaque matin et chaque soir. Cela permet un soutien à la parentalité privilégié et un meilleur accompagnement de l'enfant.

Les enfants sont inscrits par semaine.

Le montant de l'inscription ne peut être un frein à la participation. La coordinatrice accompagne les parents qui le désirent pour introduire une demande de participation financière soit auprès du CPAS, soit SAJ, SPJ,... en fonction de chaque situation.

Certains parents demandent un plan d'apurement auprès de l'asbl. La gratuité n'est pas pratiquée mais un montant symbolique peut être demandé en cas de situations extrêmes.

## 2. Equipe

En fonction du nombre de participants inscrits, l'équipe est établie. Les normes d'encadrement de l'One sont respectées. Dans l'hypothèse d'enfant en situation d'handicap, les contacts sont pris avec CARAVELLE pour l'accompagnement de l'enfant et de l'équipe éducative.

Lors de la réunion de préparation, les animateurs déterminent un thème/semaine. Celui-ci est le fil conducteur des activités, animations, sorties... proposées.

Le lundi avant l'accueil, les animateurs « transforment » les espaces en accueil de vacances. Tout est remis en ordre en fin de semaine.

Un espace à l'étage est dédié à l'espace commun de l'équipe (infirmier, lieu de réunion,...). La coordinatrice y est présente tant pour les animateurs, les parents que les enfants. Les animateurs s'y retrouvent le temps de midi. On peut aussi y accueillir les enfants malades, blessés, en besoin,...

Chaque jour entre 16h15 et 17h, une réunion débriefing de la journée est prévue.

Le projet pédagogique est connu de tous.

Chaque année le focus de l'One est discuté en réunion d'équipe.

Un pv global est établi chaque année sur base des réunions d'équipe. Celui-ci est utilisé l'année d'après comme base de réflexion.

## 3. Sur le terrain

Chaque matin et chaque soir, les parents et enfants sont accueillis par la coordinatrice.

Accueil matin et soir : Le nombre d'animateurs varie en fonction du nombre d'enfants présents.

Les animateurs ont un listing reprenant les données des enfants : nom-prénom, date de naissance, allergies, autres, présence, infos utiles.

Les animateurs prennent en charge leurs groupes. Les aliments sont mis au frigo dans leur espace. Les présences sont prises. Les enfants font un tour de parole (humeur du jour, envies, organisation d'activités, informations importantes,...). En fin de journée, un tour de parole est à nouveau proposé. En cas de situations particulières, la coordinatrice peut y être invitée.

Les animateurs, les coordinatrices, les parents et les enfants établissent ensemble une cohésion d'accueil basée sur le respect de chacun, les valeurs communes, la différence, la liberté des vacances, ....

Lors de la reprise des enfants, le parent peut spontanément avoir un contact privilégié avec l'animateur et/ou la coordinatrice. Au moment des accueils avant et après journée, un débriefing est fait à l'animateur accueillant.

Les activités sont proposées, discutées avec les enfants. Le programme de la journée ne peut être rigide. Il doit être adapté en fonction de la météo, des envies des enfants, des imprévus,... La co-construction de la journée, animateurs-enfants, est privilégiée. Certaines activités sont construites entre plusieurs groupes.

Fin août, il y a la fête des plaines d'Incourt. Les enfants qui participent aux plaines de l'année scolaire en cours sont conviés avec leur famille. C'est un moment de détente, châteaux gonflables, kicker géant (parents-enfants), barbecue, musique, dance, sports divers y sont proposés. Ces instants permettent une approche différente, plus relax entre les adultes, les enfants et les enfants avec les adultes.

La coordinatrice veille au bon fonctionnement tant administratif que pédagogique. Elle accompagne les animateurs, recadre, propose, écoute, relaie,...

Lors de sorties, les enfants portent les t-shirts et les chapeaux de la plaine.

Les locaux sont adaptés en fonction des besoins des enfants. Les chaises, tables, jeux, espaces de détente ou repos, ..... sont proposés en fonction de l'âge et du nombre d'enfants.

# **Règlement d'ordre intérieur.**

## **Activités vacances**

### **Organisateurs et responsables**

#### **Coordinateur:**

Programmation, élaboration et mise en place des activités et promotion de celles-ci. Gestion des réservations et de l'administratif. Responsable du bon déroulement de la plaine, du respect des consignes, du projet pédagogique. Relais entre enfants et parents. Soutien aux moniteurs lorsque ceux-ci rencontrent des problèmes, tant avec les enfants qu'avec les parents. Gestion de la plaine et la trésorerie. Gestion des achats.

#### **Les animateurs :**

Mise en pratique du projet pédagogique, encadrement des enfants, animation des activités.

Accueil du matin et/ou du soir en fonction du programme établi par l'organisatrice et en leur possession dès leur engagement.

Rangement du local en fin de journée. Par groupe, un moniteur veillera à la propreté du local.

Les moniteurs sont le relais entre les enfants et les parents.

Les moniteurs ont pour interdiction de fumer devant les enfants et de téléphoner ou de recevoir des copains pendant les heures de travail.

#### **Fonctionnement de l'équipe.**



Les moniteurs doivent travailler en collaboration dans un esprit d'équipe, se répartir équitablement les tâches et respecter l'horaire journalier établi.

Chaque fin de semaine, il y aura une réunion d'équipe pour analyser la semaine écoulée et une mise au point de la semaine à venir, mais aussi pour parler des points positifs ou négatifs concernant le travail effectué au sein de la plaine.

Chaque moniteur peut demander une réunion supplémentaire en cas de problème.

### **Synthèse du projet pédagogique.**

Le lieu de la plaine se situe à l'Espace Corlier à Opprebais.

L'infrastructure se situe dans un site sécurisé qui offre aux enfants de grands espaces extérieurs, une petite plaine de jeux et un parcours santé. La plaine bénéficie de l'accès des terrains de tennis et de football situés à côté de celle-ci.

La plaine accueille des enfants de 3ans à 12ans par groupes et activités distincts en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant.

Les enfants atteints d'un handicap y sont également accueillis.

La plaine est un lieu d'apprentissage, de plaisir, de repos et de créativité, centré sur l'enfant, tout en respectant son identité et sa personnalité.

L'enfant est au centre des préoccupations des organisateurs et animateurs.

Ceux-ci veulent favoriser :

- le développement physique de l'enfant par des activités sportives, des jeux et activités plein air
- la créativité de l'enfant, son accès et son initiation à culture par des activités artistiques, de communication et d'expression
- l'intégration sociale de l'enfant par le développement du respect des autres enfants, des adultes et des convictions de ceux-ci
- l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation par des activités de respect de l'environnement

Le respect du rythme et des envies de l'enfant sont respectés.

Les parents ont à leur disposition un règlement ainsi que des panneaux d'information.

Tous les matins, ils sont accueillis avec leurs enfants par des moniteurs et des adultes.

Tous les jours les enfants reçoivent une collation et de l'eau à volonté.

Un espace est affecté aux enfants de 3ans à 5ans pour un respect de rythme.

Un local pour la sieste, calme et occulté est à leur disposition.

## **Organisation quotidienne**

- 8h – 9h : accueil des enfants et parents
- 9h – 10h : activités
- 10h – 10h30 : collation
- 10h30 – 12h : activités
- 12h – 12h30 : dîner
- 12h30 – 13h : jeux de groupes
- 13h – 14h : sieste pour les petits puis activités jusque 15h
- 13h – 15h : activités pour les moyens et les grands
- 15h – 15h30 : collation
- 15h30 – 16h : activités
- 16h – 17h : accueil

Possibilité d'un accueil au-delà sur demande.

Accueil : 2 personnes.

Effets personnels : il est demandé aux parents des enfants de moins de 6 ans de les munir d'une tenue de rechange complète.

Chaque enfant devra être en possession de son dîner et de boissons. (De l'eau et une collation seront offertes à l'enfant à 10h et une après-midi).

Les GSM, et autres objets de valeur doivent rester à la maison. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur.

Les manteaux, gilets, pulls et sacs doivent être nominés.

Pour la sieste des petits, il est nécessaire de les munir de leur tétine ou doudou, le tout nominé.

Les boîtes à tartines doivent aussi être nominées.

L'argent de poche est inutile et interdit.

### Les excursions

Les trajets se feront soit par un car soit par l'Amobilette (mini-bus mis à disposition par l'AMO de Jodoigne)

Les enfants doivent emmener :

- Leur pique-nique
- Leur carte SIS
- Une casquette nominée
- Des lunettes de soleil nominées
- L'argent de poche et les GSM sont interdits

Les enfants sont encadrés par toute l'équipe des moniteurs, la coordinatrice ou la trésorière, des bénévoles.

Les désistements sans raison ne donneront pas suite à des remboursements. Cependant, un enfant malade, ou autre raison majeure sont des raisons permettant le remboursement de l'excursion.

### Documents à fournir par les parents

Le premier jour d'arrivée d'un enfant à la plaine, les parents devront remplir une fiche d'inscription et une fiche médicale. Ces documents devront être remplis sur place et ne pourront en aucun cas être ramenés à la maison en vue d'y être complétés.

## Règles de vie proposées aux enfants.

- Il est demandé aux parents d'amener les enfants à l'heure.
- La violence, tant physique que verbale n'est pas autorisée.
- Si un enfant fugue, il ne sera plus accepté à la plaine.
- Il est demandé aux enfants de ne pas jeter des déchets à terre, des poubelles sont à leur disposition.
- Il est également demandé de ne pas jeter des rouleaux de papier WC dans les toilettes.
- Il n'est pas autorisé de quitter son groupe sans avoir demandé l'autorisation préalablement.
- Si un enfant est atteint par des poux, il est demandé aux parents d'agir sans tarder et efficacement. A défaut, l'enfant ne sera plus accepté à la plaine jusqu'à disparition des poux et présentation d'un certificat médical.

## Assurance.

Nous disposons d'une excellente assurance, cependant, tout frais non couvert par la mutuelle, et donc non couvert par l'assurance sera à charge des parents.

## Pour le personnel

1. Il est strictement défendu de fumer devant les enfants, même à l'extérieur.
2. Il est strictement défendu de recevoir des amis, amies ou autres pendant les heures de travail.
3. Les enfants ne doivent jamais s'ennuyer.
4. Il est défendu de téléphoner à des amis, amies ou autres pendant les heures de travail sauf urgence. Pendant que l'on est au téléphone, les enfants sont sans surveillance !
5. Lors de promenades, la prudence est de rigueur. Il est préférable de se promener dans les campagnes plutôt que sur les routes à grande circulation. Les enfants doivent toujours marcher sur les trottoirs, un moniteur à l'avant du groupe, l'autre à l'arrière. Les enfants doivent rester groupés.
6. Les moniteurs doivent toujours être joignables par GSM lors des sorties.
7. Tout problème doit être signalé à la coordinatrice ou la personne responsable sur place désignée au préalable par celle-ci.
8. Les enfants ne doivent jamais être seuls à l'extérieur comme à l'intérieur.
9. Tout accident doit être signalé immédiatement.
10. Le journalier doit être rempli chaque jour.
11. Il est strictement interdit de quitter le travail si les personnes désignées pour la garderie du soir ne sont pas arrivées.

12. Il est strictement interdit de laisser retourner seul un enfant dont les parents n'ont pas signé de décharge
13. En fin de journée, chaque local doit être rangé, les tables doivent être propres et les chaises doivent être retournées sur les tables. Les poubelles pleines doivent être fermées et portées au container.